

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER  
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
REUNI LE 30 MAI 2024.**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva

**Collège B** : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

**BIATSS** : Nicolas Bilet, Roberta Conte-Ronach, Imane Mimouni

**Personnalités Extérieures** : Thierry Hebbrecht, Clotilde Trichet, Tomas Hidalgo Olivares

**Usagers (étudiants)** :

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clement Duyck, Damien Zanone, Karine Bellance

Parmi les **membres invités** étaient présents : Denis Bousch, Jean-Marie Chevalier, Vera Delorme, Nadia Duchene, Emmanuelle Faure, Bernard Gendrel

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

### **Conseil plénier**

#### **1. Vote des PV des conseils de gestion du 28 mars 2024 et 25 avril 2024**

Concernant le PV du 28 mars, la Direction de l'UFR a reçu des retours sur des erreurs typographiques ou orthographiques. Une demande de reformulation demandée par Guillaume Marche sur sa mission à l'université de Virginie a également été remontée.

***Après discussion et lecture des procurations, le procès-verbal du conseil de gestion du 28 mars est mis au vote. Le PV est adopté à la majorité, 1 abstention et 3 procurations abstentions.***

Concernant le PV du 25 avril, des amendements de correction orthographique ont été reçus, ainsi qu'une demande d'ajout de Daniel Meyer concernant le maintien des deux parcours de formation au département de LEA Créteil, dont le parcours anglais-allemand. Il lui a été confirmé que oui.

***Le procès-verbal du conseil de gestion du 25 avril est mis au vote. Le PV est adopté à la majorité, 2 abstentions, 2 procurations abstentions.***

Le vote du PV du 16 mai 2024 est reporté au prochain conseil.

#### **2. Point d'information**

##### **Campagne CDD**

Lucie Gournay annonce avoir eu un retour de la Présidence le 29 mai 2024 au soir sur la campagne des CDD. Les demandes ont été validées dans l'ensemble, à l'exception des postes vacants de Stéphane

Resche (Langues romanes) et Bastien Goursaud (Anglais), dont le vice-président a souhaité maintenir le gel. Les autres postes CDD sont donc maintenus.

Lucie Gournay a également obtenu 2 demi-CDD (soit 2x192h au lieu de 2x384h) en contrepartie des gels des deux postes de Stéphane Resche et Bastien Goursaud.

Sergio Delgado demande si le poste de PRAG peut être demandé dans la campagne l'année prochaine. Lucie Gournay répond que sur la prochaine campagne, il lui faut des éléments écrits d'argumentation pour le dialogue de gestion final, qui aura lieu début juillet.

En ce qui concerne le demi-contrat doctoral financé par l'UFR, Emmanuel Fureix rappelle la date limite de candidature qui est fixée au 30 mai, à 16h. Le jury se tiendra le 13 juin 2024. A ce jour, 5 dossiers de candidatures ont déjà été reçus.

### **MonMaster**

Elisabeth Vialle invite les enseignants à s'inscrire au webinaire, Mon Master, phase complémentaire. Une présentation PowerPoint a été transmise le 30 mai aux responsables de département et de formation.

Le calendrier reste un peu compliqué. En formation initiale, les candidats recevront leurs classements le 4 juin. La phase complémentaire se déroulera du 25 au 30 juin.

Un chevauchement entre les deux phases va avoir lieu sur quelques jours. Un compte-rendu est en cours de préparation et sera envoyé sous peu afin de clarifier la situation.

Les demandes de modifications remontées par les départements et les formations ont été transmises à la DEVE le 30 mai 2024 au matin. Une fois la plateforme ouverte, il faudra vérifier régulièrement les dossiers acceptés pour éviter de remplir à plus de 100% les formations.

Lucie Gournay fait un point sur l'organisation de Parcoursup et MonMaster.

Il est demandé aux directions de départements de rappeler aux enseignants l'importance de bien lire les mails et de bien identifier les deadlines à respecter.

Lucie Gournay profite de ce point d'information pour remercier publiquement Nadine Lejeune, Elisabeth Vialle et Clément Duyck pour leur travail.

Damien Zanone fait un point sur les khôlles de préparation CAPES. Les admissibles de la promotion 2024 sont connus. Les responsables de MEEF demandent la reconduction des dispositions de l'année dernière pour la rétribution des heures, sous réserve que l'INSPE ne le fasse pas.

Nicolas Bilet demande si la Direction ou les responsables MEEF ont bien demandé officiellement à l'INSPE s'ils peuvent prendre en charge ce RNA, qui concerne les étudiants de l'INSPE et non des étudiants LLSH.

Lucie Gournay répond que certaines formations MEEF ont prévu des "heures de RNA" dans leurs maquettes, d'autres ne l'ont pas fait. Par conséquent, l'INSPE ne veut pas les prendre en charge.

S'il y a un besoin pédagogique, il n'y a pas de raison que l'on ne finance pas ces khôlles puisque les cours sont co-portés. Lucie Gournay s'interroge sur ce qui avait été demandé l'an dernier : un accord de principe avec tacite reconduction, soit un vote annuel.

Myriam Baron indique qu'elle ne se souvient pas d'une reconduction tacite de ce vote et indique qu'il serait nécessaire de le proposer de nouveau au vote.

Sergio Delgado précise que pour le département d'espagnol, les khôlles ne sont pas prévues dans leurs maquettes et qu'ils travaillent gratuitement.

Nicolas Bilet demande s'il est possible de demander à l'INSPE de changer les maquettes pour la NOF afin de prendre en compte ces heures, si les réformes préservent un statut quo dans l'organisation. Lucie Gournay répond que pour la NOF, il faudra en effet insister là-dessus, mais le concours aura déjà eu lieu. On impose une réforme sans crédit pour organiser les "khôlles" et il n'y a pas encore d'informations sur l'organisation de l'année prochaine ainsi que sur l'application de la réforme.

Clément Duyck rappelle que, sur Parcoursup, les premières propositions seront envoyées dès le 30 mai aux candidats. Le processus se déroule bien et il s'en réjouit.

### **3. Présentation du F3SCT**

Frédérique Sitri présente la Formation Spécialisée Santé Sécurité Condition de Travail (F3SCT) dont Anna Perez et elle-même font partie.

Cette formation s'inscrit dans le sillage de la transformation du CHSCT : il a maintenant un comité social d'administration (CSA) dont la F3SCT est une émanation. Le CSA s'intéresse aux fonctionnements et organisations des services (ressources humaines et protection des agents, organisation du travail ou télétravail, protection santé mentale, amélioration conditions de travail).

La F3SCT est composée de représentants du personnel (syndicaux) et de l'administration, mais seuls les représentants du personnel votent ; le Président de l'université préside les séances.

Les missions du F3SCT concernent aussi bien les personnels de l'Université que les entreprises qui travaillent dans les locaux de l'université, cela inclut donc les sous-traitants, etc.).

La F3SCT a plusieurs missions : consultation et examen du rapport annuel du médecin du travail, prise de connaissance des mentions portées sur le registre de santé et sécurité au travail, etc. Il doit être mis à disposition et tout signalement en relation avec la santé et la sécurité au travail peut y être reporté. Un projet de dématérialisation est en cours.

Tout ce qui est consigné est examiné dans la formation spécialisée. Le Président de l'université ainsi que les directions de composante sont responsables de leurs agents.

Des visites de service, de composante, ou de bâtiments sont organisées. Un rapport est établi à la suite de cette visite, des avis et préconisations sont émis, auxquels la présidence doit répondre sous deux mois. Il n'y a pas forcément de réponses aux signalements de service.

Un questionnaire détaillé est actuellement préparé par Anna Perez, membre de la F3SCT.

Un deuxième registre est mis en place : le registre des dangers graves et imminents, accessible seulement par les membres de la F3SCT, et il pourrait justifier un droit de retrait. Il se situe auprès du conseiller de prévention.

William Suarez, responsable hygiène sécurité, est également assistant de prévention, il participe à la F3SCT et à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques.

Un plan d'action sera mis en place par la présidence au cours de l'année prochaine. La Cellule *Stop violences et discriminations* organisera une séance la semaine du 3 juin 2024 pour élire un référent.

Clement Duyck demande si le cas des étudiants est pris en charge par le F3SCT. Frédérique Sitri répond qu'il y a un flou autour du traitement des cas des étudiants, qui ne sont pas des salariés ou assimilés.

### **4. Retour sur la commission pédagogie-moyens**

Une commission pédagogie moyen a eu lieu le 23 mai 2024, elle avait pour objectif d'échanger sur l'organisation des licences, mais sans aborder la question budgétaire.

Lors de cette commission, une proposition d'organisation des semestres sur 12 semaines chacun, 1 semaine d'accueil, et 1 semaine libre (révision ou rattrapage de cours) placée avant la semaine 12 a été examinée. Pour le 1er semestre les partiels se tiendraient au retour des vacances de Noël.

Le second semestre serait également constitué de 12 semaines de cours, 1 semaine libre avant la session d'examen (semaine 12) et 2 semaines de partiels.

Des simulations ont été faites par rapport au calendrier 2022-2023. L'organisation proposée permettait de finir avant les deux semaines de vacances de printemps.

L'objectif reste de ramener la session 2 à une semaine unique, en inscrivant dans les maquettes de la NOF le plus possible d'examens sous forme d'oraux ou des mutualisations entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> semestre.

Certains collègues ont exprimé des craintes de passer de 13 à 12 semaines de cours, mais l'objectif n'est pas de diminuer les volumes horaires.

Guillaume Marche est personnellement contre les 12 semaines de contrôle continu, il avait déjà lutté contre le passage de 14 à 13 semaines car chaque semaine supprimée équivaut à des semaines plus denses. Il précise que les étudiants auraient besoin de plus de semaines moins chargées que de moins de semaines plus chargées, afin de mieux assimiler les enseignements.

Lucie Gournay répond que le semestre à 12 semaines est la norme, parce qu'une majorité d'étudiants demande des semaines de révisions. Nous sommes dans une logique où l'on n'aura plus de licence à plus de 1500h, mais plutôt des licences avec un volume horaire compris entre 1400 et 1450h de cours, en incluant les sorties pédagogiques, l'accueil, les heures de partiel, etc.

Clement Duyck ajoute qu'il y aura des contraintes de calendrier imposées par la gestion de la scolarité et des inscriptions. Cela lui semble compliqué.

Jacques Paviot précise que d'autres universités reprennent plus tôt dans l'année.

Sergio Delgado pense qu'il n'y a pas d'oxygène pour les étudiants avec une organisation sur 13 semaines. Une organisation à 12 semaines par semestre permet une autre optique du travail universitaire.

Emilie Née fait remarquer que les étudiants de l'UFR sont un peu plus défavorisés que les autres, parce qu'ils ont accès à leurs notes plus tardivement.

Il est rappelé que le cadrage des heures, annoncé par la présidence, est de 1 500h « tout compris ».

Des membres du Conseil soulève la question de la disparition des Blocs 2. Lucie Gournay rappelle que l'on peut récupérer le volume horaire dédié aux blocs 2 sous la forme d'un CM par semestre dans les UE disciplinaires.

Jean-Marie Chevalier demande si le terme disciplinaire signifie que le cours ne sera plus ouvert aux autres départements. Lucie Gournay rappelle qu'il y a une évolution dans la répartition des ECTS : l'UE transversale va voir son importance diminuer, pour arriver à seulement 3 ECTS en fin de licence. Les ECTS libérés seront redistribués dans les UE disciplinaires.

Guillaume Marche s'interroge sur l'utilité d'une UE transversale. On lui répond que c'est prévu dans le cadrage national.

Antoine Servel se demande si, pour les UE transversales, chaque licence devra choisir chacune de leurs matières ? Est-ce que le cours enseignement transversaux sont à part ?

Lucie Gournay répond que, pour les licences « classiques » (hors LEA), c'est l'ensemble de l'offre qui est disponible. Il reste cependant en question certaines licences de langues qui ne veulent pas d'autres langues étrangères.

Lucie Gournay présente les 4 parcours types en projet :

- Parcours monodisciplinaire
- Parcours enseignement
- Parcours communication
- "Artisans de l'image", co-porté, sous réserve de l'acceptation du CMQ, qui permettrait d'avoir un parcours de Master *narration par l'image*

Lucie Gournay précise que pour les Masters, si l'on ouvre ce parcours, il faudrait qu'il soit en alternance en M2, et qu'il y ait des mutualisations en raison du poids des maquettes FA. Ce sujet a été pris en compte dans l'architecture en attendant le cadrage de l'université.

### **5. Vote : UE d'ouverture proposées par la faculté**

Lucie Gournay présente les UE d'ouverture portées par la faculté,

Il y a 5 propositions dont 2 créations :

- Denis Bousch propose "la vallée du Rhin"
- Maxime Bouillon propose un cours sous forme de projet tutoré « ciné-club ». Pour ce cours, il est précisé que les étudiants seront guidés pour choisir un film, le commenter et le présenter lors d'une séance de cinéma.

Il faudrait procéder à l'achat d'un "pass ciné" dont le coût est estimé à 600€. Si le montant n'est pas problématique, il faut savoir que cet enseignement sera ouvert à tous les étudiants de l'Université. Lucie Gournay est actuellement en contact avec la DEVE pour le financement partiel ou total de cet enseignement.

Par ailleurs, au niveau des UE déjà existantes

- Jean Pierre Brouillaud propose "écriture et pratique théâtrale" en modification (campus Sénart),
- Catherine Jiguet-Jiglaire propose "le journal du campus UPEC" en modification.

Elisabeth Vialle précise que les UE d'ouverture de Sénart sont réservées à leurs étudiants.

***Les UE d'ouverture sont mises au vote et adoptées à l'unanimité***

### **6. Questions diverses**

#### Concours LLSH

Elisabeth Vialle informe le conseil que la deuxième édition du concours LLSH a eu lieu, avec cette année une nouvelle catégorie "Vidéo". Celle-ci n'a pas eu un grand succès pour cette première présentation. Les candidats ont été informés, ainsi que les gagnants, et un cocktail est prévu le 10 juin 2024 à 17h, pour la remise des prix.

La communication à l'ensemble de la faculté sera bientôt mise en ligne sur le site de l'UFR.

#### Réforme du concours du CAPES

Guillaume Marche interpelle le Conseil sur la réforme CAPES. Plusieurs sociétés savantes se réunissent et votent des motions pour ne pas mettre en œuvre une version dégradée du CAPES, qui se passeraient en 3<sup>ème</sup> année de licence. L'objectif serait de ne pas la mettre en œuvre en 2024-2025, parce qu'aucune information n'a été communiquée, alors que nous sommes déjà fin mai 2024.

Des appels à faire pression sur le gouvernement, notamment par des actions comme le refus de siéger au jury de concours ou l'organisation d'assemblées générales se déroulent actuellement.

Lucie Gournay propose de transmettre une motion afin que la communauté puisse débattre et l'amender.

Une assemblée générale aura donc lieu le 12 juin 2024 à 12h pour débattre de ce sujet.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.